

LIGUE CAMEROUNAISE DES DROITS DE L'HOMME
POUR LA DEFENSE DES LIBERTES FONDAMENTALES ET DU PLURALISME
FONDATION CAMEROUNAISE des DROITS de l'HOMME et des LIBERTES (F.C.D.H.L.)

- Membre affilié à la F.I.D.H. accréditée auprès de la Commission de l'O.U.A et de l'O.N.U.
- Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme.
- Membre de l'Association Internationale des Juristes et des Avocats-Experts-Consultants en Droits de l'Homme.

Présidents d'Honneur à titre posthume :
Dr. Félix MOUMIE Rubens UM NYOBE
Ernest OUANDIE Afana OSSENDE
Abel KINGUE Monseigneur Albert NDONGMO

**MESSAGE ELECTRONIQUE adressé à Mr Alexis Feyou
de HAPPY concernant la situation à l'Université
Catholique d'Afrique Centrale (U.C.A.C.),
le 25 juillet 2012.**

Bonjour,

Nous accusons réception de votre message transmis au Professeur Kapet de BANA.

Nous avons pris bonne note de son contenu qui sera publié sur notre site Internet " Mémoire d'Afrique" : <http://africa.smol.org> pour que le grand peuple camerounais et africain soit imprégné de la mal gouvernance criminelle de Paul BIYA contre la jeunesse, avenir du monde.

Notre combat continue.

Le secrétariat international de la Ligue Camerounaise des Droits de l'Homme et du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine.

COORDINATION INTERNATIONALE PERMANENTE – DELEGATION en FRANCE
85, boulevard Saint – Michel - 75005 – PARIS - tél/fax : (+33) 143.258.050.
« Mémoire d'Afrique » : <http://africa.smol.org> Chargé de mission : Victor TOKAM : tokamkaptu@orange.fr
Correspondance nationale :
- Fondation panafricaine des devanciers, héros et martyrs : Douala- Tel : 77 67 50 46/ 99 20 09 06 – acrpac@yahoo.fr
- Observatoire des Droits de l'Homme: Yaoundé – Cameroun tél. : +237. 976.00.56 –
- Courriel : hmr.odh@yahoo.fr Site : www.odh.cmonsite.fr
- OS-CIVILE – Organe de la Société Civile - BP. 3 Kousséri. Cameroun
Tél. (00237) 675 06 77/602 94 07 - Cameroun. : os_civile@yahoo.fr
- Correspondance à Genève : Association Maison de l'Afrique à Genève (MAGE) :
19, rue du Perron - 1204 Genève – Suisse tel : +41 22 311 26 30 +41 70 633 38 33 – mail : info@maison-afrique-geneve.org
Secrétariat permanent international : Anne Marie POTTIER : africa@smol.org

Le 25 juil. 2012 à 00:56, A. Maxime Feyou de Happy a écrit :

Bien cher oncle et collègues,

J'ai reçu ce mail du Cameroun (de ma tante) . C'est la deuxième fois que je rencontre cet extrait mentionnant la rencontre de Paris entre mon cher oncle et Monseigneur Albert Dongmo que j'ai eu l'honneur de connaître (car c'était l'ami intime de mes parents). Comme votre nom y est mentionné, il était de mon devoir de vous en informer. Je sais pour l'avoir connu que Monseigneur Albert Ndongmo était l'un des hommes les plus exemplaires, brave et honorable que j'ai jamais rencontré. Par ailleurs il était important de transmettre une fâcheuse tendance qui a l'air de se développer non seulement au Cameroun mais dans certains pays d'Afrique et tendant à créer la zizanie entre les peuples.

Bien sincèrement,

Alexis

----- Forwarded message from Alexis Feyou de Happy <maxdehappy@yahoo.com> -----

Date: Tue, 24 Jul 2012 18:04:10 -0400

Subject: Fw: Fw : Re: Mgr Tonye Bakot : « Il ya trop de Bamilekés à l'UCAC. Il faut redoubler de vigilance... »

To: feyou@hushmail.com

Alexis Feyou de Happy

646-256-8427

feyou.net

--- On **Mon, 7/23/12**, Marie Louise Djeukam <mafosie@yahoo.fr> wrote:

From: Marie Louise Djeukam <mafosie@yahoo.fr>

Subject: Fw : Re: Mgr Tonye Bakot : « Il ya trop de Bamilekés à l'UCAC. Il faut redoubler de vigilance... »

To: "Alexis Feyou de Happy" <maxdehappy@yahoo.com>, "Henriette Soffo" <henriettesoffo@yahoo.fr>

Date: Monday, July 23, 2012, 11:12 AM

La transformation de bafang en diocèse a irrité plus d'une personne, dans le sens où la région de l'ouest est l'une des plus petites régions en superficie; mais qui a plus de diocèses.

Ci - dessous la réponse du doyen

UN CHRETIEN N'A PAS DE REGION: Le Père Ludovic Lado répond à Mgr Tonyè Bakot
Source, auteur, copyright

© Ludovic Lado, Jésuite

Vice Doyen de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion

Université Catholique d'Afrique Centrale

Le Grand Chancelier a demandé et obtenu mon départ proche de l'UCAC pour des raisons politiques et non professionnelles. Et c'était bien avant la sortie de cette lettre ! Il faut que cela soit clair !

Je l'assume et je m'en vais ailleurs, serein et le cœur léger, servir la jeunesse africaine

Date de publication: 23-07-2012 10:34:32

Il se trouve qu'une correspondance adressée par Mgr Victor Tonye BAKOT, Grand Chancelier de l'UCAC, au Doyen de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion de l'UCAC, qui se voulait confidentielle, est désormais sur la place publique.

La fuite ne vient pas de la Faculté, encore moins de moi comme on tente de le faire croire, mais du dehors, de ceux qui ont cru me nuire ! Je n'étais pas le destinataire du courrier et n'ai jamais été en possession d'une copie avant la fuite. Le Doyen peut le confirmer.

Quoi qu'il en soit, cette lettre, directement ou indirectement, fait peser de graves soupçons de discrimination ethnique, et même de faux, sur le campus d'Ekounou confié à ma gestion en tant que Vice Doyen de la Faculté. Je me penche ici sur le contenu de ce tissu de mensonges et de rumeurs qui mettent finalement en cause l'intégrité de l'équipe de Jésuites auxquels la gestion de la faculté est confiée depuis près de 20 ans. Je m'en vais clarifier un certain nombre de choses pour laisser entrevoir quelques valeurs fondamentales de la pédagogie jésuite. Je ferai d'abord quelques considérations préliminaires sur la lettre du Grand Chancelier avant de rétablir les faits sur les pratiques actuelles relatives au recrutement des enseignants et au recrutement des étudiants. Je terminerai par la question de la fausse attestation de réussite à laquelle mon nom est malicieusement associé.

1. Quelques interrogations

Le Grand Chancelier introduit sa lettre en affirmant que sa démarche fait suite à une requête du Conseil Supérieur de l'UCAC qui est la plus haute instance dirigeante de l'université au niveau sous-régional. Cette instance l'aurait «prié» de se pencher sur les statistiques de la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion. Pourquoi seulement la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion et non tous les autres établissements de l'UCAC, puisque c'est toute l'université avec toutes ses facultés qui est sous-régionale? Les autres facultés seraient-elles ethniquement équilibrées sauf la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion ? Et puis, quel intérêt un évêque du Gabon, du Tchad, de la Centrafrique, etc. aurait-il à savoir quelle est la distribution régionale des étudiants Camerounais de la Faculté, si on ne lui a pas au préalable empoisonné l'esprit avec des soupçons malveillants relevant de nos «camerouniaiseries»?

Par ailleurs, à supposer que l'on s'en tienne à la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion, pourquoi avoir limité lesdites statistiques relatives aux étudiants au seul campus d'Ekounou confié à ma gestion alors que celle-ci dispose d'un autre campus à Nkolbisson? Quant au classement par région, mes modestes connaissances en anthropologie de la parenté et de ses évolutions récentes m'obligent à interroger les critères qui ont présidé à cette répartition: Nom ? Lieu de naissance ? Noms des parents ? Si oui, du père ou de la mère ? Et à quoi correspondent les régions au Cameroun ? Unité administrative ? Culturelle ? Ethnique ? Religieuse? Pourquoi avoir mis Nord-Ouest et Sud-Ouest ensemble ? Le Nord signifie-t-il Grand Nord ?

Quant à la surreprésentation des étudiants d'une région sur le Campus d'Ekounou, je ne peux ni l'infirmier ni le confirmer parce que les Jésuites qui ont la gestion de la faculté n'ont jamais fait ce genre de statistiques et ne le feront jamais. Cela ne fait pas partie de nos valeurs. Tant que la faculté leur sera confiée, ils s'en tiendront au mérite ! Ce n'est même pas négociable ! Qui sommes-nous pour enfermer les enfants de Dieu dans les régions alors que la Parole de Dieu nous rappelle qu'avec l'eau du baptême, il n'y plus.... A cette allure on se demandera bientôt pourquoi il y a plus de chrétiens d'une région que d'une autre. Si le Grand Chancelier souhaite mener une réflexion scientifique sur la représentativité ethnique à l'UCAC, et pas seulement à la Faculté de Sciences Sociales et de Gestion, qu'il s'adresse aux sociologues ou anthropologues. Ils ont de meilleurs outils méthodologiques et théoriques pour le faire !

Durant mes cinq années à l'UCAC, je n'ai jamais flairé chez les étudiants un problème de cohabitation ethnique, maintenant on leur prêche du sommet la polarisation ethnique sur fond de théorie du complot régional. Insinuer, en colportant une rumeur, que les enseignants de la région de l'Ouest favorisent systématiquement les étudiants de la même région grâce à des marques sur les copies qui permettent de contourner la précaution de l'anonymat relève simplement de la mythomanie. Les archives existent et j'invite le Grand Chancelier à les faire auditer car je suis moi-même curieux de savoir à quoi ressemblent ces signes. Quant aux soupçons de tricherie qui pèsent sur les étudiants de la même région, je rappelle simplement que les étudiants de la Faculté de Sciences Sociales et Gestion passent leurs épreuves dans les mêmes conditions. Le Grand Chancelier peut toujours passer superviser les examens s'il le souhaite.

Ce qui est pour le moins troublant, voire préoccupant, dans la démarche du Grand Chancelier, c'est la facilité avec laquelle il a adhéré aux rumeurs et soupçons surréalistes puisque ses commentaires n'en sont que le relai. Il aurait pu confier au Recteur, qui n'a même pas reçu une copie de cette lettre adressée au Doyen, une enquête en bonne et due forme (ou au besoin un audit indépendant) sur ces allégations. Cela reste d'ailleurs possible et je ne demande que cela. Mais pour les raisons qu'il est le seul à maîtriser, le Grand Chancelier s'en est tenu à des données mal collectées et d'ailleurs imprécises, à des analyses biaisées. Je prends à témoin ce paragraphe fort suggestif de sa correspondance sur les enseignants permanents. A supposer que les chiffres du Grand Chancelier soient exacts, sur 29 enseignants, il est dit que 11 sont du Centre, 1 de l'Est, 4 du Littoral, 9 de l'Ouest, et 4 non camerounais. Mais au lieu de constater que les ressortissants du centre sont majoritaires, il arrive quand même à conclure que « l'Ouest s'en tire avec un pourcentage de près de 31,5% alors que le Littoral et le Centre ont 50% ». Je suis faible en statistiques, mais quelle est la logique de ces additions ? Que veut-on finalement prouver ? Que l'Ouest est majoritaire partout, même avec 9% ?

2. Au sujet du recrutement des enseignants associés et permanents

A l'UCAC, ce n'est pas la faculté qui recrute mais le rectorat. La procédure est bien connue et a toujours été respectée. La Faculté de Sciences Sociales et de Gestion comme tous les autres établissements de l'UCAC exprime leurs besoins en personnel enseignant, le rectorat fait l'ouverture de postes (publiée dans Cameroon Tribune comme c'est le cas ces jours-ci) et recueille les dossiers qui sont ensuite renvoyés à la faculté pour avis. Les dossiers avec les avis de la faculté sont ensuite retournés au rectorat qui fait siéger le comité de recrutement. La commission prend connaissance de l'avis de la faculté mais n'est pas obligée d'en tenir compte comme cela est arrivé plusieurs fois. Les conclusions du comité de recrutement sont ensuite acheminées au rectorat qui procède à la nomination des nouveaux enseignants. Je signale qu'aucun ressortissant de la région de l'Ouest ne siège au comité de recrutement et que, jusqu'ici, il n'y a pas eu de Recteur originaire de la région de l'Ouest. Donc, s'il y a surreprésentation de la région de l'Ouest dans le corps enseignant, la Faculté n'y est pour rien. C'est le rectorat qu'il faut interroger !

3. Au sujet du recrutement des étudiants

Le concours d'entrée en première année de la Faculté est supervisé par le Doyen et le Vice Doyen appuyés par leurs assistants respectifs. Il est unique pour les deux campus et toutes les filières de la Faculté. Le Décanat conçoit les épreuves et veille à leur confidentialité jusqu'à leur administration.

Aujourd'hui aucun de leurs collaborateurs ne participe à la multiplication et à l'empaquetage des épreuves, même s'il faut reconnaître qu'en cette matière il n'y a pas de risque zéro.

Précisons que le concours est administré dans toutes les régions du Cameroun et dans tous les pays de la sous-région après une campagne soutenue d'information dans les établissements scolaires. C'est ce qu'indique le rapport du doyen adressé récemment au Conseil Supérieur:
« Cette année, grâce à une politique de proximité que nous devons aux Missions – UCAC, le nombre des étudiants de première année en provenance du Tchad et du Gabon s'est accru. La même politique a été appliquée cette année pour la Centrafrique et le Congo Brazzaville. Ce qui nous laisse espérer un effectif plus important en provenance de ces pays en première année à la rentrée 2012-2013. » (Rapport du doyen, 2012).

Après l'administration des épreuves, les assistants du Doyen et du Vice Doyen appuyés par les assistants pédagogiques (et aucun d'eux n'est de la région de l'Ouest) s'occupent de l'anonymat, du dispatching des copies aux correcteurs dont la liste est ouverte à tous les enseignants de l'UCAC, pas seulement de la faculté. Quel intérêt nos assistants qui ne sont pas de la région de l'Ouest auraient donc à mettre des signes sur les copies anonymées des candidats de la région de l'Ouest ? Et le dispatching des copies pour corrections se fait de manière aléatoire. Les archives de copies des sessions antérieures sont disponibles et une courte enquête aurait suffi pour éviter des insinuations diaboliques. J'invite le Grand Chancelier à les consulter. Après le retour des copies, ce sont encore nos assistants qui se chargent du désanonymat et du report de notes avant la saisie, qui est faite par un groupe de trois personnes et sous la supervision du Doyen. Après la saisie des notes, nos assistants préparent les documents pour le jury qui est ensuite convoqué et présidé par le doyen. Le Doyen et le Vice Doyen n'y ont jamais demandé une faveur pour un quelconque candidat et même les évêques se gardent de nous faire des recommandations ou demandes dans ce sens parce qu'ils connaissent notre réponse. Pour nous, l'entrée à la Faculté est fondée sur le culte du mérite. Les considérations d'ordre ethnique ne font pas partie de nos critères d'appréciation et de nos valeurs. A la délibération, nous regardons les notes et pas les noms!

Cependant, nous sommes conscients du fait qu'il existe au Cameroun des zones d'éducation prioritaire et nous avons fait des efforts pour attirer les enfants de ces régions défavorisées à l'UCAC. En plus du programme de bourses ordinaire, le doyen et moi avons mis sur pied depuis 2010 un projet spécial de bourses dénommé Projet Jeunes Talents Ruraux (PROJETAR), pour aider les jeunes doués issus de ces zones mais de condition sociale modeste à étudier dans notre faculté. En 2010, 10 jeunes ayant fait leur scolarité dans les régions de l'Est et celles du Grand Nord sont entrés dans notre faculté par ce biais et obtiendront bientôt leur licence ! J'ai moi-même sillonné quelques établissements secondaires de la région de l'Est pour faire la publicité de cette opportunité. En 2011, c'est la région du Sud qui a été servie et une autre dizaine de jeunes en a bénéficié. Mais quelques une de ces bourses sont aussi allées aux étudiants tchadiens. En 2012-2013, en plus des étudiants camerounais et tchadiens, quelques étudiants centrafricains en seront aussi bénéficiaires. Le critère ethnique ne fait pas partie de la pédagogie Jésuite. C'est le mérite qui prime, mais avec une attention particulière aux couches les plus défavorisées, d'où la pratique de l'octroi des bourses depuis la création de l'institution.

4. Au sujet des attestations de réussite

En ce qui concerne la fausse attestation de réussite à laquelle mon nom est malicieusement associé, il convient d'abord de rétablir les faits. Cette fausse attestation a été découverte non pas dans mon service mais au Secrétariat des Affaires Universitaires dans la chemise des attestations qui étaient destinées à la confection des diplômes. Une simple comparaison lors du dernier Conseil du Recteur de cette année académique, en présence de tous les chefs d'établissement de l'UCAC, a montré que ma signature et celle du cosignataire (qui n'a curieusement pas été mentionné par le Grand Chancelier) avaient simplement été forgées. Le Doyen et le Recteur peuvent en témoigner. Donc premièrement, c'est vrai que je signe des attestations de réussite du campus d'Ekounou mais elles sont toujours cosignées par le Secrétariat des affaires Universitaires qui est la seule instance

qui produit les diplômes. Et pendant tout mon temps à l'UCAC, à ma connaissance, ce cosignataire n'était pas de la région de l'Ouest.

Deuxièmement il suffit de reconstituer le circuit de production des attestations pour montrer que je ne peux pas avoir été l'auteur de cette fausse attestation: quand les procès-verbaux sont établis après les examens, la Secrétaire de la Faculté qui n'est pas de la région de l'Ouest produit les attestations ; elles sont vérifiées et cotées par mon assistante qui n'est pas de la région de l'Ouest, et c'est alors que je les signe. Je ne signe jamais un document qui ne porte pas la griffe de mon assistante. Or justement cette fausse attestation n'en porte pas ! Une fois signées, c'est mon assistante qui les récupère et les achemine au Secrétariat Universitaire qui les vérifie sur procès-verbal avant de les conserver. C'est d'ailleurs au Secrétariat Universitaire que sont retirées les attestations de réussite et non en faculté. Et puis, pourquoi s'étonner que des fausses attestations ou faux diplômes existent avec des signatures forgées, c'est chose courante ici et ailleurs ! Celle d'un de mes prédécesseurs avait aussi été imitée et frauduleusement utilisée avant d'être découverte. Il revient à chaque institution de prendre des mesures et précautions pour protéger ses parchemins et à chaque employeur de prendre la peine de vérifier l'authenticité des diplômes des employés.

5. En guise de conclusion...

Puisqu'il l'a demandé, je rassure donc le Grand Chancelier que les Jésuites et leurs collaborateurs ne mènent pas une politique de discrimination ethnique et de faux sur le campus d'Ekounou. Il a été purement et simplement induit en erreur. Comme le dit notre maître à tous: «Tu connaîtras la vérité et la vérité te rendra libre» (Jn 8, 13). Le Grand Chancelier a demandé et obtenu mon départ proche de l'UCAC pour des raisons politiques et non professionnelles. Et c'était bien avant la sortie de cette lettre ! Il faut que cela soit clair ! Je l'assume et je m'en vais ailleurs, serein et le cœur léger, servir la jeunesse africaine. Un Jésuite est un pèlerin... et sa paroisse c'est le monde. Mon horizon de service de l'humanité n'est pas une région, même pas le Cameroun mais le monde ! Je ne suis pas un saint, mais de grâce... on n'a pas besoin pour me noyer de m'accuser de rage. Je connais mes péchés, et ce ne sont ni la discrimination ni le faux. Si mes explications ne satisfont pas le Grand Chancelier, je lui propose une confrontation avec les plus hautes autorités de l'Université ou encore un débat public. Un chrétien n'a pas de région, il a des frères et sœurs à aimer. Mais que c'est difficile d'aimer son prochain comme soi-même !

De : Hervé Wansi <wansve@yahoo.de>

À : Gilbert Soffo <gsopho2@gmail.com>;

Envoyé le : Lundi 23 juillet 2012 13h49

Objet : Mgr Tonye Bakot : « Il ya trop de Bamilekés à l'UCAC. Il faut redoubler de vigilance... »

une réponse du Dr. Mboui joseph de Aachen ..comme quoi il y a une guerre froide depuis dans ce sens. mon dieu!

Cordialement,
Hervé. W

----- Weitergeleitete Message -----

Von: joseph mboui <jmboui@yahoo.de>

An: JR WANKO <jrwanko@yahoo.fr>; KMER Aachen <aca_cmr@yahooogroups.com>

CC: KMER Aachen <kmer@yahooogroups.de>

Gesendet: 12:02 Montag, 23. Juli 2012

Betreff: [kmer] Re: ACA e.V. Mgr Tonye Bakot : « Il ya trop de Bamilekés à l'UCAC. Il faut redoubler de vigilance... »

B) Monseigneur Albert Ndongmo, parrain bamiléké ?[1]
NOTE

Le samedi 28 mars 1987, à Paris

Monseigneur Albert Ndongmo, ancien évêque de Nkongsamba, de passage à Paris, est invité par M. Tekam Jean-Michel à son domicile, 18, avenue Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly-sur-Seine pour y baptiser l'un de ses enfants.

M. Tekam Jean-Michel est Docteur en pharmacie, ingénieur chimiste. Il a enseigné longtemps à la Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé. A propos d'une nomination à un poste où il n'est pas agréé, il se brouille avec l'Administration et entre alors en dissidence. Mécontent, il s'expatrie en Algérie où il est recruté comme enseignant à l'Université d'Alger. Plus tard, lorsque le gouvernement algérien décide l'arabisation de cette institution, les professeurs étrangers sont à la porte, et c'est ainsi que M. Tekam se retrouve à Paris avec son collègue M. Abel Eyenga qui enseignait, lui aussi, à la Faculté de Droit de la même Université.

* *

Le samedi 28 mars 1987, à 8 heures du matin, a lieu le baptême de l'un des enfants de M. Tekam Jean-Michel.

La cérémonie, présidée par Monseigneur Ndongmo en [PAGE 102] personne, a lieu dans une petite église située à côté du domicile de M. Tekam. Elle est ensuite suivie d'une grande réception qui dure toute la journée et se poursuit tard dans la nuit, jusqu'à 24 heures.

N'y sont invités que les Bamiléqués. Aucun Camerounais d'une autre tribu. Aucun étranger.

Assistent notamment à la cérémonie :

- Le Professeur Kapet de Bana;
- Le Dr Kuissu (Docteur en médecine), ami et proche collaborateur de Woungly-Massaga;
- M. Ngaya Flambeau, Premier Vice-Président de la Section R.D.P.C. de Paris;
- M. Nguekam Abraham;
- Tous les Bamiléqués du Manidem
- Bref, toute la colonie Bamiléké de Paris.

*

* *

Prenant la parole, Monseigneur Ndongmo dit en substance ceci :

Les Bamiléqués sont la race la plus nombreuse au Cameroun. Ils sont aussi économiquement les plus forts. Par conséquent, il leur faut le pouvoir politique.

Pour avoir ce pouvoir politique, que faut-il faire ?

Il faut :

1) Conquérir le monopole dans l'Église Catholique du Cameroun;

- 2) Encourager les naissances parmi les populations bamiléké;
- 3) Encourager les Bamilékés à être présents dans tous les milieux.

*
* *

1) L'Église Catholique, affirme Monseigneur Ndongmo, est actuellement encadrée au Cameroun par 18 archevêques et évêques dont 8 Bamilékés, c'est-à-dire à peu près la moitié de l'épiscopat camerounais. Lui-même, Monseigneur Ndongmo, est actuellement le Consultant du Pape. [PAGE 103] Rien ne peut se faire au Cameroun sans lui. Comme preuve, la nomination des évêques camerounais de ces dernières années. Bientôt va s'ouvrir à Yaoundé un Institut Catholique dont il est le fondateur pour avoir conçu l'idée et cherché le financement. Il en sera nommé recteur par le Saint-Siège. En cette qualité, il aura le pouvoir de privilégier la formation d'un très grand nombre de prêtres bamilékés; et si le Vatican veut nommer un évêque, il pèsera de tout son poids pour que celui-ci soit bamiléké en priorité.

2) En deuxième lieu, il faut encourager les naissances de sorte que entre l'an 2000 et 2020, la moitié de la population camerounaise soit bamiléké. Chaque jeune femme bamiléké doit avoir 4 enfants au minimum si elle ne peut en donner jusqu'à 12. Il est fort probable qu'après l'an 2000 la démocratie sera bien assise au Cameroun. Et comme il faudra voter démocratiquement partout, les Bamilékés, avec leur argent, auront la majorité. A partir de ce moment-là, le pouvoir politique sera dans leurs mains.

3) En troisième lieu, les Bamilékés doivent être présents dans tous les milieux pour voir et entendre tout ce qui s'y passe. Citant un proverbe, Monseigneur Ndongmo dit qu'il ne faut jamais mettre tous les œufs dans un même panier. Quand on met les œufs dans un seul et même panier, et qu'il arrive que celui-ci se renverse, tous les œufs se cassent inéluctablement. Par contre, si les œufs se trouvent répartis dans plusieurs emballages, on a la chance d'en récupérer quelques-uns. Par conséquent, les Bamilékés doivent être présents dans tous les milieux. C'est pourquoi il faut encourager l'implantation des colonies bamilékés dans toutes les régions du pays. La voie poursuivie depuis quelques années pour la nomination des évêques bamilékés dans différents diocèses du Cameroun correspond bien à cette politique.

En conclusion, il demande à toute l'élite bamiléké de lui apporter son soutien total dans la réalisation de ce projet.

"Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots."

- **Martin Luther King, Jr**

Von: JR WANKO <jrwanko@yahoo.fr>

An: KMER Aachen <aca_cmr@yahoogroups.com>

CC: KMER Aachen <kmer@yahoogroups.de>

Gesendet: 9:28 Freitag, 20.Juli 2012

Betreff: ACA e.V. Mgr Tonye Bakot : « Il ya trop de Bamilekés à l'UCAC.
Il faut redoubler de vigilance... »

NB. Le courrier du prélat se trouve en fin d'article

Trop de bamilekés à l'UCAC selon Mgr Tonye Bakot. Le prélat contre étudiants et enseignants de l'Ouest

Dans un courrier adressé au Doyen de la Faculté des Sciences sociales et de gestion de l'Université catholique de l'Afrique centrale (Ucac), le grand chancelier de l'Ucac ne veut plus que l'Ouest soit majoritaire en enseignants et en étudiants.

Le courrier est daté du 11 juin 2012. Il est adressé au Révérend Père Martin Birba, Doyen de la faculté des Sciences sociales et de gestion de l'Université catholique de l'Afrique centrale (Ucac). En sa qualité de Grand chancelier de l'Ucac, l'archevêque de Yaoundé Mr Victor Tonye Bakot se base sur des statistiques pour poser des questions assez étonnantes au Révérend Père Martin Birba. Sur la liste des étudiants camerounais à Ekounou par région, on peut lire : **«Centre 194 ; Est : 9 ; Littoral : 214 ; Nord : 32 ; Nord-ouest et Sud-Ouest : 36 ; Sud : 115 ; Ouest : 721. Comment se fait-il que la seule région de l'Ouest compte près de 60% des étudiants à Ekounou ? Est-ce parce qu'ils embrassent les filières scientifiques et commerciales plus que les autres ? Ou bien est-ce parce qu'ils bénéficient d'un traitement de faveur ? Ou est-ce parce qu'ils trichent ? Autant de questions que l'on se pose quand observe le poids écrasant des étudiants de l'Ouest»**, souligne la lettre de Mgr Tonye Bakot.

Tribalisme à ciel ouvert !

Dans le même courrier, une autre anecdote de l'archevêque de Yaoundé : **«Un enseignant très curieux donnait un cours dans une salle de classe il y a quelques années. Il lui fut donné de constater que sur les 42 étudiants qu'il avait en face de lui, 30 venaient d'un seul département : Bafang (ouest). Lorsque ces questions furent posées au Conseil supérieur, nous avons estimé nécessaire de parler au Doyen que vous êtes, et nous avons jugé opportun de vous recommander de bien vouloir rétablir les choses là où on le peut, et ce progressivement »**. Tel que révélés par ce courrier, les statistiques portent aussi bien sur les enseignants associés de l'année académique 2009 / 2010, sur les enseignants permanents que sur la liste des étudiants camerounais à Ekounou par région.

Au sujet des enseignants associés, Mgr Tonye Bakot note que **«sur 109 enseignants, 52 viennent de l'Ouest, soit près de 48 % ; 55 viennent du Centre, du Sud, et du Littoral, soit près de 51 % représentant trois régions ; 4 viennent du Nord Ouest et du Sud ouest, soit environ 1, 5 % . On s'explique mal le pourcentage très élevé des enseignants associés venant d'une seule région à savoir l'ouest Cameroun»**, souligne-t-il. En ce qui concerne les enseignants permanents, la missive indique que **« sur 29 au total : 11 de la région du Centre, 1 de l'Est, 4 du Littoral, 9 de l'Ouest, et 4 non Camerounais. L'Ouest s'en tire avec un pourcentage de 31, 5 % alors que le Littoral et le Centre ont 50%. Les enseignants permanents et associés viennent pour la plupart de l'Ouest. On peut se demander pourquoi sont-ils plus nombreux dans cette faculté de Sciences sociales et de gestions»**, lit-on dans la lettre aux accents tribalistes de Mgr Tonye Bakot.

Apartheid à l'Uccac?

Face à ce constat, voici les recommandations de Mgr Victor Tonye Bakot : **«A valeur égale sur le plan intellectuel, il faudrait penser aussi à recruter des enseignants venant d'autres régions et, si possible respecter les quotas de telle manière que l'Ouest ne soit plus majoritaire en enseignants associés et en enseignants permanents»**, lit-on dans le courrier. Dans le même sens,

il est question de réduire le nombre «d'étudiants dont l'ouest porte un nombre plus que significatif. Outre les corrections anonymées, nous proposons de diversifier les correcteurs le plus possible pour éviter de privilégier un groupe grâce à des enseignants correcteurs venant de la même région, parce que, nous dit-on, il y a des stratégies de signes qui permettent d'identifier l'origine des candidats », peut-on aussi également.

Le Grand chancelier de l'Ucac recommande aussi Doyen de la faculté de Sciences sociales et de gestion « **de redoubler de vigilance** » et de continuer à donner à ladite faculté «la belle image qu'elle toujours véhiculée les années précédentes». Pour terminer, Mgr Tonye Bakot a dit être « plutôt gêné de constater qu'une attestation de licence (...) fausse » vienne de la faculté dudit Doyen.

Il a surtout précisé que « le bénéficiaire de ce faux diplôme vient de l'ouest. Il s'agit de Tonleu Dogmo Yannick, né le 20 juin 1984 à Maroua qui aurait bénéficié obtenu une licence et comptabilité et finance pour l'année universitaires 2008/ 2009. Or quand on parcourt la liste des étudiants de cette année là, il n'y a aucune trace de cet étudiant. Il y a lu de s'interroger sur l'origine de ce faux diplôme ! Le père Ludovic Lado l'aurait-il signé? J'en doute. Je ne pense pas que le Vice Doyen l'ait fait. Toutefois, il faudrait lui poser la question ...», a conclu Mgr Tonye Bakot dans lettre.

Dangereux soupçons

Cette lettre venant d'une telle autorité est grave. La gravité se situe aux plans éthique, moral et pédagogique. Sommes nous encore dans une Université ou les valeurs de travail bien fait, de mérite, d'excellence, d'effort, de progrès, de réussite académique ont une grande signification ? Est-ce à dire que les étudiants et les enseignants de l'Ouest ne sont plus les bienvenus à l'Uccac ? Que vient faire la politique des quotas dans une institution connue et reconnue pour la qualité de ses produits parce que les enseignants jusqu'ici sont de qualité et les étudiants les meilleurs depuis leur accès par concours ? Le fait que les enseignants et étudiants de l'ouest soient plus nombreux que les autres constituerait-il un crime ou un délit ? Ne le méritent-ils pas ? On pourrait penser que l'allusion à la tricherie, aux faveurs et l'exemple de faux vise à dénigrer les gens de l'Ouest. Est-ce le cas ? Les dangereux soupçons et recommandations adressés au Révérend Père Martin Birba sont d'autant graves quand on sait les qualités morales de ce père jésuite surtout très connu pour son intégrité et son honnêteté intellectuelle.

Edmond Kamguia K.

